



Parents de CM2,

Votre enfant sera scolarisé(e) à la rentrée au Collège Trianon - François.
Les inscriptions se feront selon le calendrier ci-après.

Votre présence est absolument obligatoire ainsi que celle de l'élève concerné.

DATES	HORAIRES	ETABLISSEMENTS SCOLAIRES
Lundi 03 Juillet 2023	08h00 – 11h00	ECOLE de Morne Pitault A et B
Mardi 04 Juillet 2023	08h00 – 11h00	ECOLE de CHOPOTTE ECOLE Emmanuel BRUNO
Mercredi 05 juillet 2023	08h00 – 11h00	Inscriptions en 6 ^{ème} retardataires et dérogations (<u>Tous les niveaux</u>) PAS DE PAIEMENT CANTINE LES 05 ET 06 JUILLET 2023.
Jeudi 06 Juillet 2023		

PIECES A FOURNIR :

6 photos d'identité récentes (*inscrire le nom et prénom de l'élève au dos de chaque photo déjà découpée.*)

- ✚ 1 photocopie de la pièce d'identité de l'élève ou de la page du livret de famille le concernant
- ✚ 1 photocopie de la page du livret de famille concernant les responsables légaux + de l'élève
- ✚ Le cas échéant, toute pièce juridique utile justifiant de la garde de l'élève
- ✚ Copie des pages de vaccinations du carnet de santé de l'élève
- ✚ Dossier scolaire remis par l'école primaire (sans les devoirs et évaluations)
- ✚ 1 attestation d'assurance pour l'année scolaire 2023/2024
- ✚ 1 justificatif d'adresse de moins de 3 mois
- ✚ Une participation volontaire de 5€ pour le Foyer Socio-éducatif (FSE) en espèces ou par chèque à l'ordre du FSE collège Trianon

RESTAURATION SCOLAIRE :

☞ Votre enfant rentre en 6^{ème} et sera ½ pensionnaire

- ✚ Prévoir 44 euros pour les repas du mois de septembre, en chèque libellé à l'ordre de (agent comptable du collège Trianon) ou en espèces.
- ✚ Prévoir 10 euros pour la confection de la carte.
- ✚ Un RIB du responsable légal de l'élève.
- ✚ Se diriger vers le service Intendance pour le paiement.



A L'ATTENTION DES PARENTS

TENUE REGLEMENTAIRE

✚ **FILLES** : Pantalon « noir soutenu »,

Ou jupe « bleu foncé » de longueur décente

Polo bleu avec le logo de l'établissement.

✚ **GARCONS** : Pantalon « noir soutenu » ajusté à la taille avec
une ceinture obligatoire.

Polo bleu avec le logo de l'établissement porté à
l'intérieur du pantalon ou jeans.

Par mesure d'hygiène les sous-vêtements (caleçons, boxer, slips,
culotte et soutien-gorge) ne doivent pas être apparents.

N.B : noir soutenu : noir uni (pas de gris pas de motif et pas de délavé).

**Le règlement intérieur se trouvant sur le carnet de correspondance de
votre enfant doit être impérativement lu et respecté.**





PIECES A FOURNIR :

- ✚ 6 photos d'identité récentes (*inscrire le nom et prénom de l'élève au dos de chaque photo déjà découpée.*)
- ✚ 1 photocopie de la pièce d'identité de l'élève ou de la page du livret de famille le concernant
- ✚ 1 photocopie de la page du livret de famille concernant les responsables légaux + de l'élève
- ✚ Le cas échéant, toute pièce juridique utile justifiant de la garde de l'élève
- ✚ Copie des pages de vaccinations du carnet de santé de l'élève
- ✚ Dossier scolaire remis par l'école primaire (sans les devoirs et évaluations)
- ✚ 1 attestation d'assurance pour l'année scolaire 2023/2024
- ✚ 1 justificatif d'adresse de moins de 3 mois
- ✚ Une participation volontaire de 5€ pour le Foyer Socio-éducatif (FSE) en espèces ou par chèque à l'ordre du FSE collège Trianon



Collège de TRIANON
Route du Stade
97240 Le François
Tél : 0596 54 31 52 Fax : 0596 54 26 64